

Obligation vaccinale et totalitarisme : pas de clivage gauche-droite



Par Nicole et Gérard Delépine([1] t.me/DrDelepine))

Obligation vaccinale et totalitarisme : pourquoi ce projet de loi ne clive-t-il plus gauche et droite ?

Peut -être parce que la gauche et la droite se sont noyées dans la pensée unique, système totalitaire développée depuis quarante ans et qui contribue à passer dans la vie réelle les délires de certaines minorités que les autres appuient en silence de peur d'être marginalisés.

Les exemples foisonnent avec la destruction de statues d'hommes célèbres ou le licenciement de musiciens accomplis dans les conservatoires anglais pour insuffisance de diversité. Ne voient-ils pas qu'ils reconstruisent des ghettos ?

La commission des lois a rejeté l'amendement de B. Jomier (ses liens avec les associations anti-sida et Gilead sont-ils trop connus ?).([2] Le sénateur macroniste Bernard Jomier a déposé un amendement visant à sanctionner d'une amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros les parents qui refusent de soumettre leurs enfants à la vaccination obligatoire. MàJ – Nouveau Monde (nouveau-monde.ca)))

Mais le risque est entier pour le 13 octobre. Les citoyens doivent donc continuer à envoyer des mails, des courriers par poste et des demandes de rendez-vous aux sénateurs qui auront l'énorme responsabilité de rendre le totalitarisme visible, s'ils se laissaient aller à voter, ou laisser passer cet amendement par absence de l'hémicycle.([3] *joignez nos représentants !*

• *sénateurs :*

<https://www.voxpublic.org/spip.php?page=annuaire&cat=senateurs>

• *députés :*

<https://www.voxpublic.org/spip.php?page=annuaire&cat=deputes>

• *membres des cabinets Ministériels :*

<https://www.voxpublic.org/spip.php?page=annuaire&cat=cabmin>

• *Des 4 Agences de presse :*

https://www.voxpublic.org/spip.php?page=annuaire&cat=medias&type_media=Agence%20de%20presse

• et pour plus d'infos voir :

<https://t.me/recensementeffetsecondaire/40101>

Alice (Lili Liberté), [Oct 6, 2021 at 12 :54]

ANNUAIRE))

L'obligation vaccinale n'est absolument pas un sujet clivant droite/gauche

Monstrueuse pensée unique

Les totalitaires de l'obligation se retrouvent tragiquement autant à droite qu'à gauche (exemples : Yannick Jadot, Gérard Larcher, Valérie Rabault, Olivier Faure, Christian Estrosi, Fabien Roussel, Michel Onfray, Valérie Pécresse, Xavier Bertrand, Ségolène Royale, Robert Ménard, JC Lagarde, F Bayrou, ... liste malheureusement non exhaustive) Comment en sommes-nous arrivés là ?

La menace totalitaire portée par B. Jomier est tellement mortifère que **les politiques qui refusent de prendre position contre les obligations vaccinales sont largement complices de ceux qui les réclament**. Leur silence est pesant, inacceptable, inexplicable, insupportable.

Il faut exiger le rejet **sans condition** du principe de l'obligation. Toute autre position est purement et simplement **criminelle**, tant les menaces sur les droits fondamentaux et la santé sont lourdes.

Si le principe de l'obligation d'un médicament expérimental est accepté, **on ouvre la boîte de pandore de la médicalisation obligatoire** de la population, toujours sous prétexte de prévention, comme expliqué par Marc Girard (par exemple dans cet article à lire absolument dans sa totalité tant il est d'actualité bien que paru en 2017 et que nous rappelle justement Ben Lyo.

On peut lire sur le blog du Dr Marc Girard en mars 2020 et en rappel de l'élargissement de l'obligation vaccinale à 11 vaccins des nourrissons, la remarque suivante tellement d'actualité.

<https://www.rolandsimion.org/elargissement-obligations-vaccinales-lanceurs-dalerte/>

« On s'interroge sur la modération des réactions qui ont accueilli le récent projet gouvernemental d'élargir – et considérablement – les obligations vaccinales en vigueur dans notre pays, malgré les risques d'un tel élargissement et la perspective qu'il ne cesse ensuite de se voir accentué par d'autres obligations encore moins justifiables d'un point de vue médico-scientifique ou économique.

On s'interroge d'autant plus qu'aucun des « lanceurs d'alerte » médiatiquement patentés n'avait éprouvé le besoin de la moindre mise en garde relativement à un coup de force pourtant aussi prévisible. »

« Un rapide inventaire des contributions mises en ligne sur le présent site permet de recenser, depuis janvier 2010, pas moins de 45 articles évoquant comme très préoccupante la menace d'un tel élargissement des obligations vaccinales, et désignant répétitivement la mystification Médiateur comme micro-scandale destiné à détourner l'attention des citoyens en attendant que l'administration sanitaire ne passe à l'acte sur ce projet dont les bénéficiaires ne sont ni les bébés, ni les enfants, ni les contribuables de notre pays.

On termine en examinant les principaux facteurs pouvant expliquer l'aveuglement du public par rapport à la stratégie pourtant grossière qui ouvre désormais aux prédateurs du complexe médico-pharmaceutique un boulevard pour réaliser leurs rêves les plus fous. »

Et combien avait-il raison, notre ami Marc Girard en prévoyant les catastrophes successives que le silence (relatif) sur l'obligation vaccinale des tous petits allait permettre à l'avenir :

Étrange épidémie de mutité chez les lanceurs d'alerte

« On ne peut pas dire que la décision d'élargir les obligations vaccinales, annoncée depuis le 26/06/2017, soulève des réactions proportionnées à son potentiel pourtant vertigineux d'inconvénients facilement prévisibles, auquel il convient d'ajouter le risque non moins évident d'un renforcement de plus en plus contraignant une fois testée la capacité de résistance citoyenne à ce coup de force¹.

Exactement comme avec l'évolution – scientifiquement injustifiable – du calendrier vaccinal, mais cette fois avec l'appui de loi et de la force publique, il est facile d'anticiper qu'une fois rassurés sur l'acceptabilité de leur connivence avec la pègre médico-pharmaceutique, nos responsables politiques n'auront aucune inhibition à charger la barque : on verra bientôt l'obligation de se vacciner contre la grippe ou contre les HPV, pour ne point parler de l'élargissement desdites obligations à la population adulte – pourquoi se gêner ?... Et pourquoi limiter les obligations aux vaccins, quand – des échographies obstétricales aux mammographies et autres dépistages foireux, en passant par l'hypercholestérolémie et l'hypertension artérielle – il existe tant d'autres médicalisations qui n'attendent qu'un claquement de doigts de nos dirigeants pour se voir imposées au bon peuple ²? »

(...) De la sorte, la médecine se trouvera la première activité humaine à avoir accompli le rêve ultime du capitalisme sauvage : réduire les

gens au statut de fourmis tout juste bonnes à travailler jusqu'à l'épuisement pour payer du fruit de leur misérable salaire des biens qui n'auront d'autre utilité que remplir les poches de ceux qui les fabriquent.

(...)

Enfin réalisé sous l'impulsion de *Big Pharma*, ce rêve ultime du capitalisme passera forcément par l'officialisation d'une novlangue confondant santé et thérapeutique, rançon et bénéfice, solidarité et esclavage.

Depuis G. Orwell, on sait que l'avènement d'une telle novlangue implique forcément le contrôle d'une *Police de la pensée* : il est tristement évident que mes confrères, dans leur immense majorité, ne se feront pas prier pour jouer ce rôle²⁰.

Ils ont déjà commencé, d'ailleurs : pensez au mois "rose" qui s'annonce...En attendant la prochaine alerte grippale..."

Mais en ce domaine comme en d'autres ⁴², le capitalisme international sera redevable à la patrie de Robespierre de la *French touch* consistant, cette fois, à carrément inscrire dans le marbre de la Loi que les citoyens sont désormais forcés *d'acheter* des biens dont ils n'ont nul besoin et dont la dangerosité devrait aller de soi⁴³ . »

Nos ancêtres s'interrogeaient sur l'au-delà, sur ce que l'on doit à autrui, sur l'instruction des pauvres, sur la possession des moyens de production et sur le partage de la valeur ajoutée : Narcisse contemporain se demande avec anxiété s'il fera caca demain à la bonne heure, si ce sera dur ou liquide – tandis qu'assis sur la cuvette des chiottes, il feuillettera avec passion toute revue afin d'y trouver le dernier produit-miracle susceptible de régulariser son transit intestinal (ou d'apaiser son côlon irritable)³². »

Une médicalisation peut parfaitement être **assimilée à une torture si elle est réalisée sans le consentement éclairé de celui qui la subit.**

Le politique doit protéger les citoyens des prédateurs, pas accompagner leur business.

De nombreuses lois ont été édictées depuis le procès de Nuremberg qui aboutit au code de Nuremberg traduit en normes éthiques internationales par l'association médicale mondiale qui se réunit environ tous les trois ans pour empêcher de traiter les individus contre leur volonté. Après la déclaration d'Helsinki, la convention d'Oviedo est un texte international opposable aux pays signataires dont la France. Depuis la crise du covid, on piétine les

lois nationales (loi Kouchner, loi Huriet, etc.) et internationales. Pour combien de temps sans réaction majeure ?

Ces lois existent parce que des régimes politiques ont commis des horreurs, en s'appuyant sur des lois dictatoriales, sur les forces armées (des récits terribles parviennent actuellement de l'Australie à ce sujet).

Ne transigeons jamais sur le principe abominable de l'obligation vaccinale, qui n'est rien d'autre qu'une folie criminelle imprescriptible et illimitée. Dans la hiérarchie des crimes, la vaccination obligatoire, de surcroît par des produits expérimentaux figure au niveau le plus élevé.

Et pourtant, cette obligation n'a évidemment rien de sanitaire

Le Journal European d'épidémiologie publie une étude de Harvard qui démontre qu'il n'y a aucun lien entre le taux de vaccination et l'évolution de la pandémie.

Non, la vaccination n'a pas fait reculer l'épidémie ! Dirigée par SV Subramanian à la Harvard TH Chan School of Public Health, cette étude a collecté et analysé des données jusqu'au 3 septembre 2021. Elle démonte les dires des plateaux télévisés.

Non les vaccins n'ont pas fait reculer la pandémie qui est cyclique.

Sa disparition interviendra si des variants moins virulents apparaissent et si une part suffisante de la population a été en contact avec le virus.

<https://link.springer.com/article/10.1007/s10654-021-00808-7>

Les vaccins sont actuellement la principale stratégie pour lutter contre le COVID-19 dans le monde occidental. le récit lié à la recrudescence continue de nouveaux cas aux États-Unis serait expliqué par les zones à faible taux de vaccination [1].

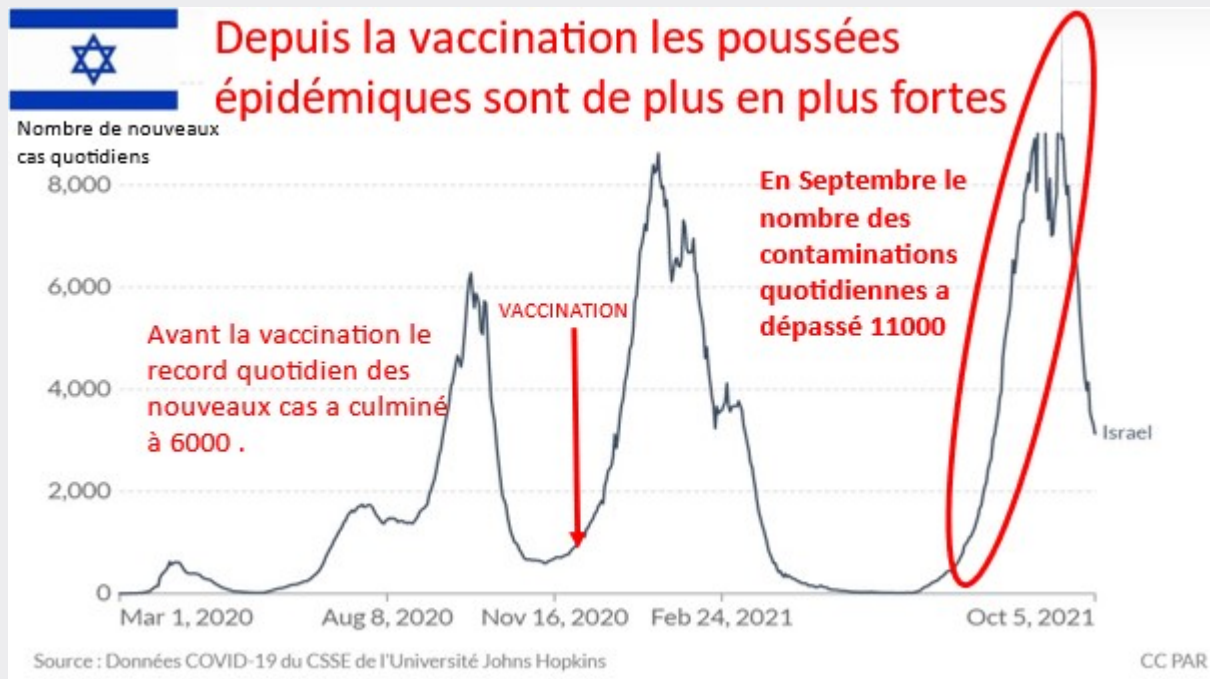
Un récit similaire a également été observé dans des pays comme l'Allemagne et le Royaume-Uni [2].

Dans le même temps, Israël, salué pour ses taux de vaccination rapides et élevés, a également connu une résurgence substantielle des cas de COVID-19 [3].

Nous avons étudié la relation entre le pourcentage de la population entièrement vaccinée et les nouveaux cas de COVID-19 dans 68 pays et dans 2947 comtés aux États-Unis.

Pour ces pays, il ne semble pas y avoir de relation discernable entre le pourcentage de la population complètement vaccinée et les nouveaux cas de COVID-19.

En fait, la ligne de tendance suggère une association légèrement positive telle que les pays avec un pourcentage plus élevé de population entièrement vaccinée ont des cas de COVID-19 plus élevés pour 1 million de personnes



Notamment, Israël, avec plus de 60 % de sa population entièrement vaccinée, a enregistré les cas de COVID-19 les plus élevés pour 1 million de personnes.

L'absence d'association significative entre le pourcentage de population entièrement vaccinée et les nouveaux cas de COVID-19 est encore illustrée, par exemple, par l'exemple de l'Islande, mais aussi Chypre, Malte, Singapour}

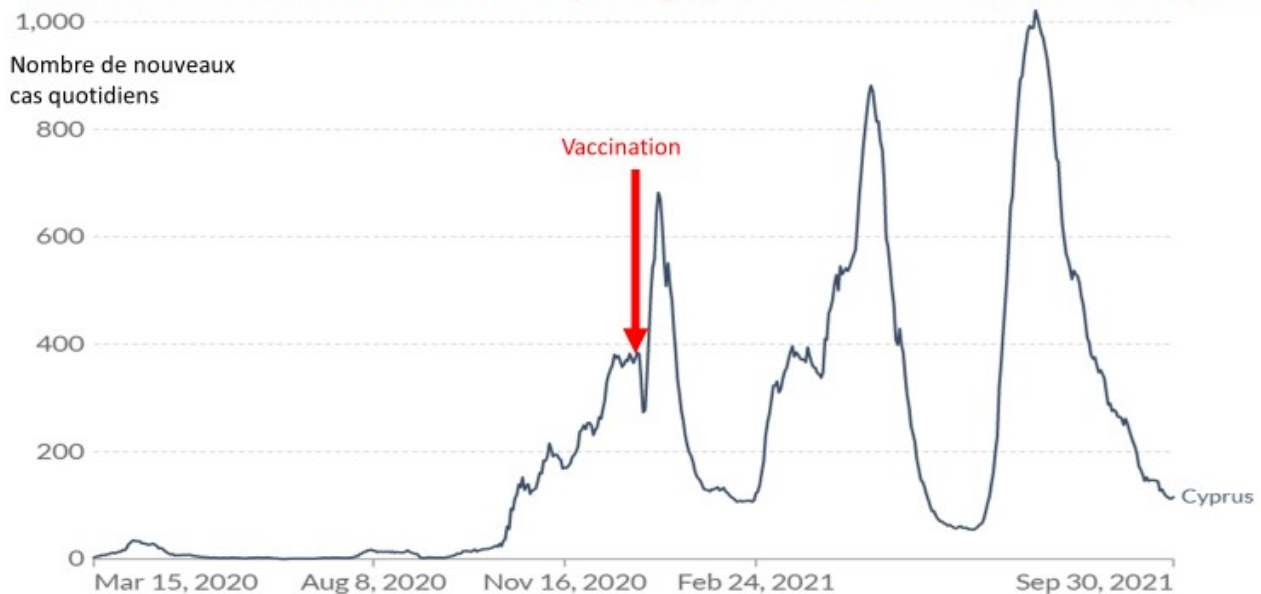
Echec de la vaccination en Islande

Un taux de vaccination de plus de 90%
n'empêche pas une forte récurrence de l'épidémie

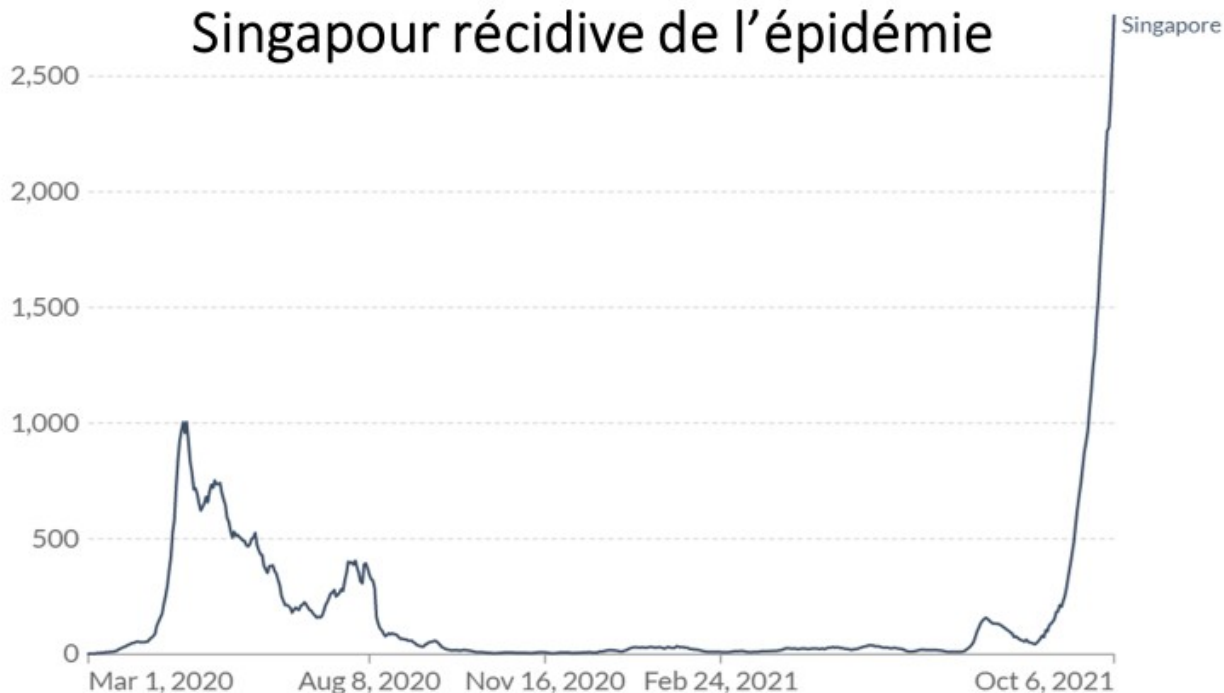


Chypre Evolution de l'épidémie depuis la vaccination

Un taux de vaccination record ne protège pas contre les récurrences de l'épidémie



Singapour récidive de l'épidémie



Ces pays ont plus de 75 % de leur population entièrement vaccinée et ont plus de cas de COVID-19 pour 1 million d'habitants que des pays comme le Vietnam et l'Afrique du Sud qui ont environ 10 % de leur population entièrement vaccinée.

Cette étude confirme celle de Juan Chamie

LA VACCINATION OBLIGATOIRE DES PLUS DE 60 ANS N'A AUCUN IMPACT SUR LA MORTALITE

90% ou 100% de plus de 60 ans vaccinés : pratiquement aucun impact sur la mortalité, c'est ce qui est constaté à partir de l'observation de dizaines de comtés américains.

L'étude mathématique de l'institut Pasteur est donc mise à mal ; 40% ou 90% de vaccinés, il y a une petite différence mais aucune dans ce qui peut être espéré d'une vaccination obligatoire Ajoutons que les effets secondaires ne sont pas pris en compte...

Jadis les soviétiques disposaient de la meilleure école de mathématiciens du monde, ils obtenaient des prévisions totalement fausses à partir de constructions mathématiques merveilleusement justes

Un analyste observe des données justes et il explique, il ne s'agit pas de prévisions mais d'observations, c'est toute la différence !

Juan Chamie, Senior Data Analyst at FLCCC à Cambridge (USA) vient de publier une étude sur l'impact du pourcentage de vaccinés de plus de 60 ans sur le taux de mortalité covid.

Il observe des centaines de comtés américains du même état ou d'état voisins avec donc des données structurelles comparables. Dans certains le pourcentage de vaccinés de plus de 60 ans est élevé, dans d'autre au même moment, il plus faible.

L'augmentation du nombre de vaccinés se traduit-elle par une baisse des décès covid ?

entre des comtés dans lesquels 70% des personnes à risques sont vaccinées et d'autres dans lesquels on dépasse les 90%, il n'y a pas de différence significative.

Réduire de 10 à 0% le nombre de non vaccinés parmi les plus de 60 ans n'aurait aucun effet significatif sur leur mortalité

Et le monde se réveille

Grève nationale contre la vaccination en Israël – Nouveau Monde (nouveau-monde.ca)

Nombreuses autres manifestations partout dans le monde y compris à Genève dont ce n'est pas l'habitude.



Manifestation contre le pass sanitaire ce samedi à Genève
© Fabrice COFFRINI / AFP

Et surtout les citoyens interpellent leurs élus sur la gravité d'instaurer une pseudo vaccination obligatoire chez les bébés pour une thérapie génique expérimentale non testée et dont les résultats chez les enfants plus âgés sont déjà très inquiétants. Gardez-vous bien chers élus de vous engager dans ce piège qui ne vous a probablement pas été explicité en totalité.

Et vous, candidats à la gestion du pays, ne laissez pas ce sujet majeur de côté, les Français ne comprennent pas.

Et signez la pétition

<https://petitions.senat.fr/initiatives/i-629>

DROITS DE L'ENFANT

« Au regard de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE) et du droit français, il apparaît une carence législative sur la situation des enfants lors d'un état d'urgence.

Ce vide législatif a autorisé le gouvernement français à imposer en milieu scolaire, à partir de mai 2020, un protocole sanitaire de plus

en plus contraignant, sans documents justificatifs, et sans considération des débats d'experts inhérents au contexte sanitaire.

Or l'efficacité et la pertinence de protocole ont largement été remises en question la communauté scientifique et pédiatrique.

Par cette pétition, nous demandons que cette carence législative soit comblée au plus vite dans les textes législatifs nationaux.

Nous demandons que la loi exige que toute décision contrevenant aux droits fondamentaux de l'enfant soit scientifiquement solidement justifiée et motivée.

Sans cela, le risque est réel de ne plus assurer dignement sa santé, sa liberté et sa protection. »

Pour ceux qui veulent leur écrire(<https://www.lejdd.fr/Politique/lappel-de-38-parlementaires-socialistes-oui-a-la-vaccination-obligatoire-contre-le-covid-19-4061142?fbclid=IwAR2I2AdzuqYoHVciRnm1upc4uYmgbCIsBauUY0kEniueViHT663xx9J0-Ic>

2021.08.31. PROPOSITION DE LOI

Instaurant la vaccination obligatoire contre le SARS-CoV-2 Enregistré à la Présidence du Sénat le 31 août 2021

<http://www.senat.fr/leg/ppl20-811.html>) :

Députés

- joel.aviragnet@assemblee-nationale.fr
- biemouret.gisele@orange.fr
- gisele.biemouret@assemblee-nationale.fr
- alain.david@assemblee-nationale.fr
- laurence.dumont@assemblee-nationale.fr
- lamia.elaaraje@assemblee-nationale.fr
- ofaure@assemblee-nationale.fr
- guillaume.garot@assemblee-nationale.fr
- permanence@garot.fr
- anne.genetet@assemblee-nationale.fr
- dhabib.jurancon@orange.fr
- david.habib@assemblee-nationale.fr
- christian.hutin@assemblee-nationale.fr
- contact@mariettakaramanli.fr
- marietta.karamanli@assemblee-nationale.fr
- jerome.lambert@assemblee-nationale.fr
- jlambert.parlementaire@wanadoo.fr
- gerard.leseul@assemblee-nationale.fr
- dominique.potier@assemblee-nationale.fr

- contact@valerierabault.fr
- valerie.rabault@assemblee-nationale.fr
- claudia.rouaux@assemblee-nationale.fr
- isabelle.santiago@assemblee-nationale.fr
- sylvie.tolmont@assemblee-nationale.fr
- helene.vainqueur@assemblee-nationale.fr
- helene.vainqueur@wanadoo.fr
- boris.vallaud@assemblee-nationale.fr

Sénateurs

- v.artigalas@senat.fr
- d.assouline@senat.fr
- joel.bigot@senat.fr
- f.blatrix-contat@senat.fr
- n.bonnefoy@senat.fr
- d.bouad@senat.fr
- h.bourgi@senat.fr
- i.briquet@senat.fr
- r.cardon@senat.fr
- ma.carlotti@senat.fr
- c.conconne@senat.fr
- t.cozic@senat.fr
- m.dagbert@senat.fr
- mpdelagontrie@gmail.com
- gl.devinaz@senat.fr
- j.durain@senat.fr
- v.eble@senat.fr
- f.espagnac@senat.fr
- r.feraud@senat.fr
- c.feret@senat.fr
- jl.fichet@senat.fr
- m.filleul@senat.fr
- h.gille@senat.fr
- l.harribey@senat.fr
- jm.houllegatte@senat.fr
- o.jacquín@senat.fr
- e.jeansannetas@senat.fr
- p.joly@senat.fr
- b.jomier@senat.fr
- g.jourda@senat.fr
- p.kanner@senat.fr
- e.kerrouche@senat.fr
- jy.leconte@senat.fr
- a.le-houerou@senat.fr
- c.lepage@senat.fr
- jj.lozach@senat.fr
- m.lubin@senat.fr
- v.lurel@senat.fr
- jb.magner@senat.fr

- d.marie@senat.fr
- s.merillou@senat.fr
- m.meunier@senat.fr
- jj.michau@senat.fr
- mp.monier@senat.fr
- f.montauge@senat.fr
- s.pla@senat.fr
- e.poumirol@senat.fr
- senatricepreville@gmail.com
- c.raynal@senat.fr
- c.redon-sarrazy@senat.fr
- s.robert@senat.fr
- g.roger@senat.fr
- l.rossignol@senat.fr
- l.stanzione@senat.fr
- jp.sueur@senat.fr
- r.temal@senat.fr
- jc.tissot@senat.fr
- jm.todeschini@senat.fr
- m.vallet@senat.fr
- a.vallini@senat.fr
- s.van-heghe@senat.fr
- y.vaugrenard@senat.fr